

Étude sur les déterminants des ménages intoxiqués au monoxyde de carbone

L'institut national de la prévention et de l'éducation pour la santé (Inpes) et l'Institut de veille sanitaire (InVS) se sont associés pour réaliser une étude sur les déterminants de l'ensemble des ménages intoxiqués au monoxyde de carbone (CO) de manière accidentelle au cours de la période de chauffe entre le 1er septembre 2013 et le 31 mars 2014¹. Une enquête téléphonique est ainsi réalisée auprès de chacun des ménages pour lesquels une intoxication au CO aura été déclarée à l'Agence régionale de santé (pour ce qui concerne nos deux régions).

La finalité de cette étude est d'apporter des éléments nouveaux et complémentaires aux enquêtes environnementales (qui visent à identifier la source de l'intoxication et les facteurs environnementaux à l'origine de l'intoxication pour éviter tout risque de récurrence parmi les foyers déjà intoxiqués) afin de mieux décrire les circonstances de survenue des intoxications accidentelles domestiques au CO.

Le terme « déterminant » désigne ici aussi bien les connaissances et les comportements des individus vis-à-vis du CO et de ses effets sur la

santé (il existe encore beaucoup d'idées fausses ou de mauvaises pratiques) que l'ensemble des conditions générales socio-économiques, culturelles et environnementales, des conditions de vie et de travail, des influences sociales, mais aussi les facteurs propres à l'individu (sexe, âge, facteurs héréditaires). Notamment, un des objectifs de cette étude est de décrire la part du logement et de l'énergie dans les revenus des ménages accidentellement intoxiqués au CO.

L'ensemble de ces déterminants forment une combinaison de facteurs multiples et complexes, individuels et collectifs, susceptibles d'influencer, directement ou indirectement, la survenue d'une intoxication au CO.

Les résultats de cette étude sont attendus par la Direction générale de la santé et l'Inpes pour orienter les politiques de santé publique en la matière afin de poursuivre la lutte contre les intoxications au CO.

¹<http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Environnement-et-sante/Intoxications-au-monoxyde-de-carbone/Surveillance-des-intoxications-au-monoxyde-de-carbone/Etude-sur-les-determinants-des-menages-intoxiques-au-monoxyde-de-carbone>

| Surveillance de 5 maladies infectieuses à déclaration obligatoire (MDO) |

La Cire dispose en temps réel des données de 5 MDO déclarées dans nos régions : infection invasive à méningocoque (IIM), hépatite A, rougeole, légionellose et toxi-infection alimentaire collective (TIAC). Les résultats sont présentés en fonction de la date d'éruption pour la rougeole (si manquante, elle est remplacée par celle du prélèvement ou de l'hospitalisation et, en dernier recours, par la date de notification), de la date d'hospitalisation pour l'IIM, de la date de début des signes pour l'hépatite A et la légionellose et de la date du premier cas pour les TIAC (si manquante, elle est remplacée par la date du repas ou du dernier cas, voire en dernier recours par la date de la déclaration des TIAC).

| Tableau 1 |

Nombre de MDO déclarées dans nos régions, 2010-2013, données au 03/10/2013

	Bourgogne				Franche-Comté			
	2010	2011	2012*	2013*	2010	2011	2012*	2013*
IIM	7	6	6	5	3	6	4	5
Hépatite A	60	15	17	12	6	19	7	8
Légionellose	77	40	49	35	76	26	75	24
Rougeole	52	174	2	0	162	316	13	3
TIAC ¹	15	15	11	11	22	26	18	13

¹ Les données incluent uniquement les DO et non celles déclarées à la Direction générale de l'alimentation (DGAL). *données provisoires - Source : InVS

| Tableau 2 |

Nombre de MDO déclarées par département en 2013 (mois en cours -M- et cumulé année -A-), données au 03/10/2013

	Bourgogne								Franche-Comté							
	21		58		71		89		25		39		70		90	
	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A
IIM	0	1	0	0	0	4	0	0	0	4	0	1	0	0	0	0
Hépatite A	0	2	0	2	0	8	0	0	0	4	0	1	0	2	0	1
Légionellose	0	16	0	6	0	7	0	6	0	10	0	4	0	7	0	3
Rougeole	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1
TIAC ¹	0	3	0	1	0	6	0	1	0	7	0	4	0	1	0	1

¹ Les données incluent uniquement les DO et non celles déclarées à la Direction générale de l'alimentation (DGAL). *données provisoires - Source : InVS

| Surveillance non spécifique (Sursaud) |

La surveillance non spécifique est développée par l'InVS depuis 2004 avec une SURveillance SANitaire des Urgences et des Décès (Sursaud). Chaque matin, la Cire utilise des modèles statistiques pour détecter des variations inhabituelles et interprète le cas échéant les données journalières avec les services producteurs.

Commentaires :

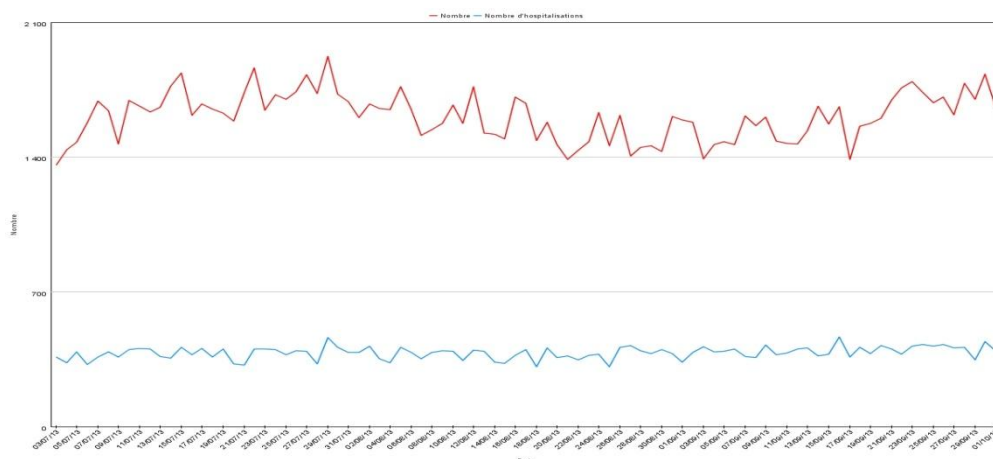
Pas d'augmentation inhabituelle.

Complétude :

Les indicateurs des centres hospitaliers de Chalon-sur-Saône, Clamecy, Mâcon, Semur-en-Auxois, Chatillon-sur-Seine, Montbard et la Clinique Médico-chirurgicale de Chenove n'ont pas pu être pris en compte dans la figure 1.

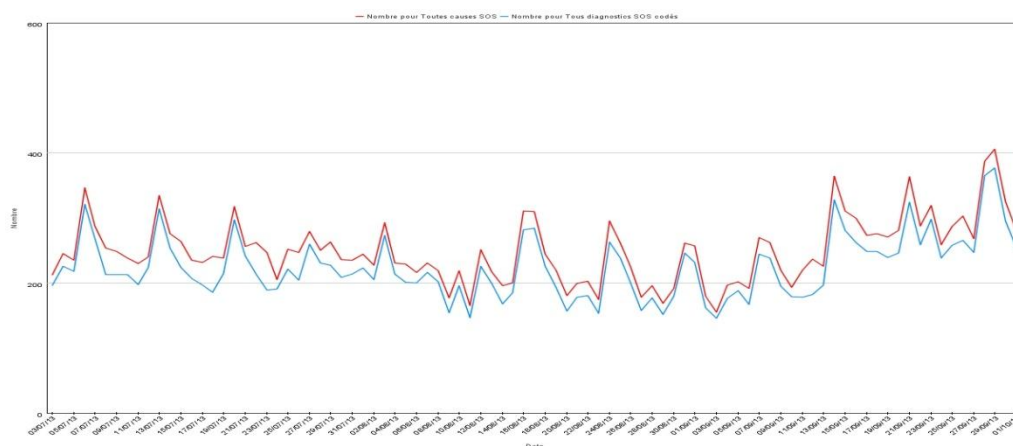
| Figure 1 |

Nombre de passages aux urgences (courbe rouge) et hospitalisations (courbe bleu) dans nos 2 régions



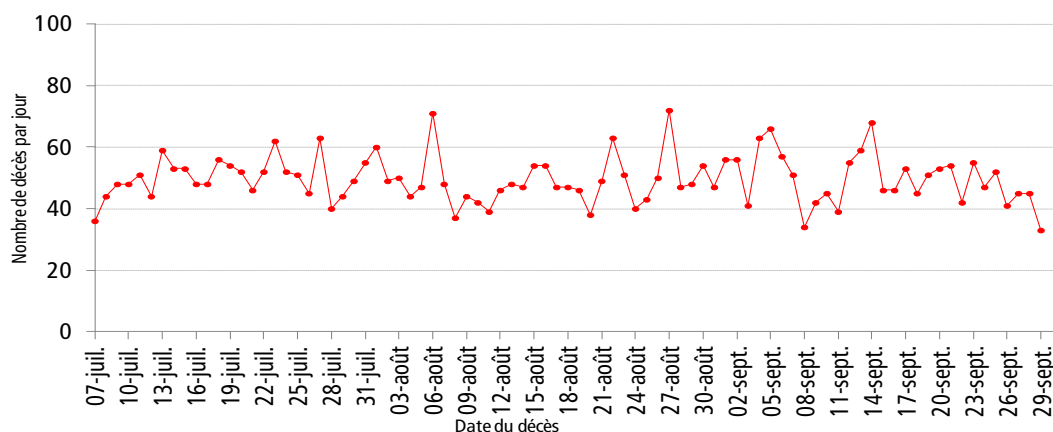
| Figure 2 |

Nombre de motifs d'appels (courbe rouge) et de diagnostics (courbe bleu) des SOS Médecins de nos 2 régions



| Figure 3 |

Nombre de décès issus des états civils de nos 2 régions



Nous remercions nos partenaires de la surveillance locale :

Réseau Sursaud®,
ARS sièges et délégations territoriales,
Samu Centre 15,
Laboratoire de virologie de Dijon,
Services de réanimation de
Bourgogne et de Franche-Comté,
ainsi qu'à l'ensemble des
professionnels de santé qui participent
à la surveillance.

Des informations nationales et internationales sont accessibles sur les sites de l'InVS <http://www.invs.sante.fr>, du Ministère chargé de la Santé et des Sports <http://www.sante-sports.gouv.fr>, de l'Organisation mondiale de la Santé <http://www.who.int/fr>.

Equipe de la Cire Bourgogne/Franche-Comté

Coordonnateur
Claude Tillier

Epidémiologistes
François Clinard
Olivier Retel
Anne Serre
Jeanine Stoll
Elodie Terrien
Sabrina Tessier

Statisticienne
Kristell Aury-Hainry

Assistante
Mariline Ciccardini

Directeur de la publication
Françoise Weber, Directrice Générale
de l'InVS

Rédacteurs
L'équipe de la Cire

Diffusion
Cire Bourgogne/Franche-Comté
2, place des Savoirs
CS 73535 21035 Dijon Cedex
Tél. : 03 80 41 99 41
Permanence : 06 74 30 61 17
Fax : 03 80 41 99 53
Courriel : ars-bourgogne-franche-comte-cire@ars.sante.fr
<http://www.invs.sante.fr>